

Rapport du Président

Commission permanente du jeudi 25 septembre 2025 N° CP-2025-6-8-20 N° applicatif 12712

8 ^{ème} **Commission**Commission Efficacité et sobriété financière

DirectionDirection des finances

Service consulté

GARANTIE D'EMPRUNT - IDEO - PIERRES ET TERRITOIRES FRANCE ALSACE - CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS - RUE DES GENÊTS A DRUSENHEIM

Résumé : Il vous est proposé d'accorder la garantie d'emprunt à hauteur de 100 % à la société IDEO – PIERRES ET TERRITOIRES FRANCE ALSACE pour un prêt d'un montant total de 1 300 000 € à souscrire auprès de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe pour le financement de la construction de 8 logements PSLA situés Rue des Genêts – lotissement Stockwoerth II à DRUSENHEIM.

Au cours de sa séance du 1^{er} juillet 2021 (n°CD-2021-6-0-4), le Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace a donné délégation à la Commission permanente pour examiner les demandes de garantie d'emprunt.

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation une demande de garantie d'emprunt émanant de la société IDEO – PIERRES ET TERRITOIRES FRANCE ALSACE pour un prêt d'un montant de 1 300 000 € à souscrire auprès de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe pour l'opération de construction de 8 logements PSLA situés Rue des Genêts – lotissement Stockwoerth II à DRUSENHEIM.

Pour cette opération, la société IDEO – PIERRES ET TERRITOIRES FRANCE ALSACE a fait l'objet d'une décision d'agrément pour l'obtention d'un prêt location-accession en date du 17 février 2025.

Le financement prévisionnel de cette opération est prévu selon le tableau ci-après :

Prêt PSLA de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe	1 300 000,00 €
Fonds propres	896 300,00 €

TOTAL	2 196 300,00 €
-------	----------------

Les caractéristiques financières du prêt sont précisées dans l'offre de prêt PSLA émise par la Caisse d'Epargne Grand Est Europe et jointe en annexe au présent rapport.

En cas de mise en jeu des garanties, les crédits d'avances en garantie d'emprunt seront inscrits au chapitre 65 nature 65182.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'accorder la garantie d'emprunt à hauteur de 100 % à la société IDEO – PIERRES ET TERRITOIRES FRANCE ALSACE pour le remboursement de toutes sommes dues en principal, intérêts, intérêts de retard, indemnités, frais et accessoires au titre de l'emprunt PSLA d'un montant de 1 300 000 € que cet organisme se propose de contracter auprès de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe, pour l'opération de construction de 8 logements PSLA situés Rue des Genêts – lotissement Stockwoerth II à DRUSENHEIM selon les modalités suivantes :

Montant : 1 300 000 €

Durée : 5 ans (dont 2 ans de période de préfinancement)

Taux d'intérêt : Livret A +0,80%

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Mode d'amortissement : In fine

La garantie est accordée pour la durée totale du concours, soit 5 ans, et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

La garantie est accordée en conformité avec les dispositions du Code général des collectivités territoriales, notamment celles relatives au plafonds de garantie, à la division du risque et au partage du risque.

En cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes dues aux échéances convenues, la Collectivité européenne d'Alsace s'engage à effectuer le paiement en ses lieu et place, sur simple demande du Crédit Coopératif envoyée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- De s'engager pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, les ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.
- De m'autoriser à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision ainsi que tout avenant intervenant par la suite et portant exclusivement sur une diminution des taux d'intérêt ou tous autres frais financiers.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.